

Taxe d'accise—Loi

d'autant plus qu'une telle augmentation, bien sûr, toucherait particulièrement le petit consommateur. Le projet de loi stipule, et je cite:

- b) par une personne à des fins commerciales ou d'affaires,
- c) par un agriculteur à des fins agricoles,
- d) par un pêcheur, un chasseur ou un piégeur, à des fins de pêche, de chasse ou de piégeage commercial,
- e) par une personne dans des conditions à l'égard desquelles l'exemption de la taxe de consommation ou de vente est prévue par une disposition quelconque de la présente loi autre que le paragraphe 27(2), ou
- f) par une personne comprise dans une catégorie de personnes exonérée d'impôt en vertu de la Partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu*,

Monsieur le président, quand on a éliminé tout ça, que reste-t-il? Il reste le petit consommateur! Il reste celui qui est obligé de partir de chez lui avec son automobile, parce qu'il a 25, 30, 50 milles à franchir pour aller travailler. Peut-être qu'il y en a qui abusent de ce transport individuel, alors qu'ils pourraient facilement se servir du transport en commun, ou encore s'entendre avec d'autres compagnons de travail pour se déplacer. Mais une chose sûre et certaine, une bonne partie des travailleurs doivent se servir de leur automobile pour aller à leur travail. Ils sont pénalisés particulièrement.

Donc, souhaiter une diminution de la consommation en augmentant les prix, à mon sens, cela c'est rire de la population, c'est essayer de détourner le véritable problème puisque en affectant ainsi le petit consommateur, on ne fait qu'aggraver le problème de l'inflation, on ne fait qu'aggraver le problème de production au pays, en fait, on ne fait qu'envenimer la situation. Et lorsque l'argument majeur du ministre tient au fait qu'il y a nécessité d'uniformiser les prix, je me demande en quoi l'uniformisation consiste exclusivement de l'augmentation.

On peut uniformiser en baissant, pourquoi faut-il nécessairement une augmentation pour uniformiser les prix? Le problème, monsieur le président, devrait être résolu dans ce qu'il a de plus vrai, et les questions à se poser seront les suivantes: Si nous avons du pétrole au Canada, combien coûte-t-il? On l'a, c'est la Providence qui a daigné nous le donner dans notre sous-sol. On n'a qu'à l'exploiter. Combien coûte-t-il? Une fois les profits raisonnables pris par les provinces qui ont la chance d'en avoir dans leur sous-sol par les compagnies qui l'exploitent, à quel prix peut-il revenir le gallon d'essence? C'est ça que le gouvernement doit déterminer. Et si ce prix revient à 60c. qu'on le vende 60c. Si le prix revient à 75c. qu'on le vende 75c. Si le prix revient à 30c. qu'on le vende 30c. Voilà une économie basée sur le bon sens. Au lieu de se préoccuper de connaître ces faits afin de pouvoir juger, puisqu'on refuse de nous donner cet inventaire des ressources pétrolières que nous avons à notre disposition, alors comment pouvoir juger de cela lorsque systématiquement on nous cache des faits qu'il faudrait absolument connaître pour pouvoir dire si c'est justifiable?

Autrement dit, monsieur le président, je ne vois actuellement aucune espèce de justification à cette augmentation-là. Les buts visés par le ministre ne seront certainement pas atteints. Il vient tout simplement d'envenimer une situation économique qui n'était déjà pas tellement reluisante. Il ne reste donc qu'une chose à conseiller au ministre, qu'il en revienne une fois pour toutes à concevoir un budget en se basant sur des principes économiques vrais, logiques, sur des principes selon lesquels on ne tiendra pas compte des facteurs qui n'ont aucune espèce de lien avec la véritable économie. Que le ministre se demande donc quelles sont les capacités de production du pays, le potentiel qu'il a à sa disposition, et qu'ensuite, l'on

détermine les coûts en donnant à chacun le revenu qu'il lui faut afin de pouvoir se procurer les produits qui sont essentiels à la vie.

Monsieur le président, tant que nous n'aurons pas un gouvernement qui comprendra ces choses élémentaires, nous serons toujours à en arriver chaque année à présenter des projets de lois du genre qui stipulent des augmentations sous des prétextes qui, à mon sens, sont faux. J'aimerais conclure en disant que tant qu'à avoir un tel projet de loi je préférerais que les provinces elles-mêmes s'entendent entre elles pour négocier, pour faire le commerce du pétrole, et je suis sûr qu'au Québec, nous pourrions directement, avec l'Alberta par exemple, acheter du pétrole, et à un prix moindre que ce qu'il est actuellement.

Alors, le rôle du gouvernement fédéral devient un rôle tout simplement injustifiable, puisque le but ne sera pas atteint. C'est clair qu'on ne diminuera pas la consommation de l'essence à cause de cette augmentation, comme il est clair et net qu'uniformiser les prix dans tout le Canada, cela ne pourra se faire qu'au moment où on commencera par être logique, c'est-à-dire quand on consommera au Canada exclusivement la production canadienne. Et lorsque le ministre veut continuer à importer du pétrole en même temps qu'on en exporte, c'est une situation ridicule, et le contrôle des prix que l'on veut voir uniforme dans tout le Canada sera bien facile quand on réglera ce problème d'importation et d'exportation du pétrole.

● (1730)

[Traduction]

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que je participe à ce débat sur le bill C-66 et j'aimerais en parler à la lumière de mes expériences dans l'agriculture et dans le monde des affaires. Dans ces deux domaines de la vie canadienne, tout repose sur des efforts productifs et disciplinés. C'est un mode de vie qui vous demande d'être économe, d'avoir une éthique du travail et de payer pour vos erreurs. Pour survivre, une entreprise commerciale doit réaliser des bénéfices, et une fois l'impôt déduit, ces bénéfices deviennent des capitaux. Des nouveaux capitaux représentent de nouvelles entreprises et de nouvelles ressources nationales.

D'ici l'an deux mille, notre pays aura besoin de nouveaux capitaux pour relever le défi social que nous avons devant nous. Dans notre pays, l'avenir est à ceux qui sont capables de constituer de nouveaux capitaux. Je le répète, quand on vient du monde des affaires et de l'agriculture, on a le respect de l'épargne, de l'effort, de la loi et de l'ordre, le sens de la justice et de la qualité des services qu'une entreprise commerciale doit donner à l'homme et à la collectivité.

Pour survivre dans cette société de plus en plus complexe, une entreprise doit bien servir les gens, elle doit servir ses clients, et en vertu des nouvelles lois qui leur sont imposées, les entreprises doivent bien servir leurs employés ainsi que leurs fournisseurs. Depuis 1968, le gouvernement nous a littéralement inondés de lois, ce qui impose un fardeau improductif aux entreprises et les empêche à bien des égards de constituer les capitaux voulus pour relever les nouveaux défis.

En fait, on apporte tant de modifications aux lois et aux règlements qu'il n'est plus possible de prendre les décisions qui permettent à l'entreprise privée de prospérer.

Les ministres des Finances nous ont présenté chacun leur tour des budgets très différents qui en fait ont détruit